

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2017

Laurentides



Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Gaëthane Dubé
Anne Binette Charbonneau	Jane-Hélène Gagnon
Sophie Brehain	Stéphane Ladouceur
Stéphane Crespo	Guillaume Marchand
Marc-André Demers	Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Micheline Lampron

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2017** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Daniel Deitschel / Robert Faubert /
Vladone, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2017

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2017

Table des matières

Territoire	3
Démographie	4
Conditions de vie	7
Mesure du faible revenu	7
Revenu médian des familles	8
Marché du travail	10
Population active, emploi et chômage	10
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi	12
Comptes économiques	15
Produit intérieur brut	15
Revenu disponible par habitant	18
Investissements	22
Santé	25
Éducation	27
Taux de diplomation aux études collégiales	27
Nombre de diplômés au baccalauréat	29
Culture et communications	32
Concepts et définitions	34

Signes conventionnels

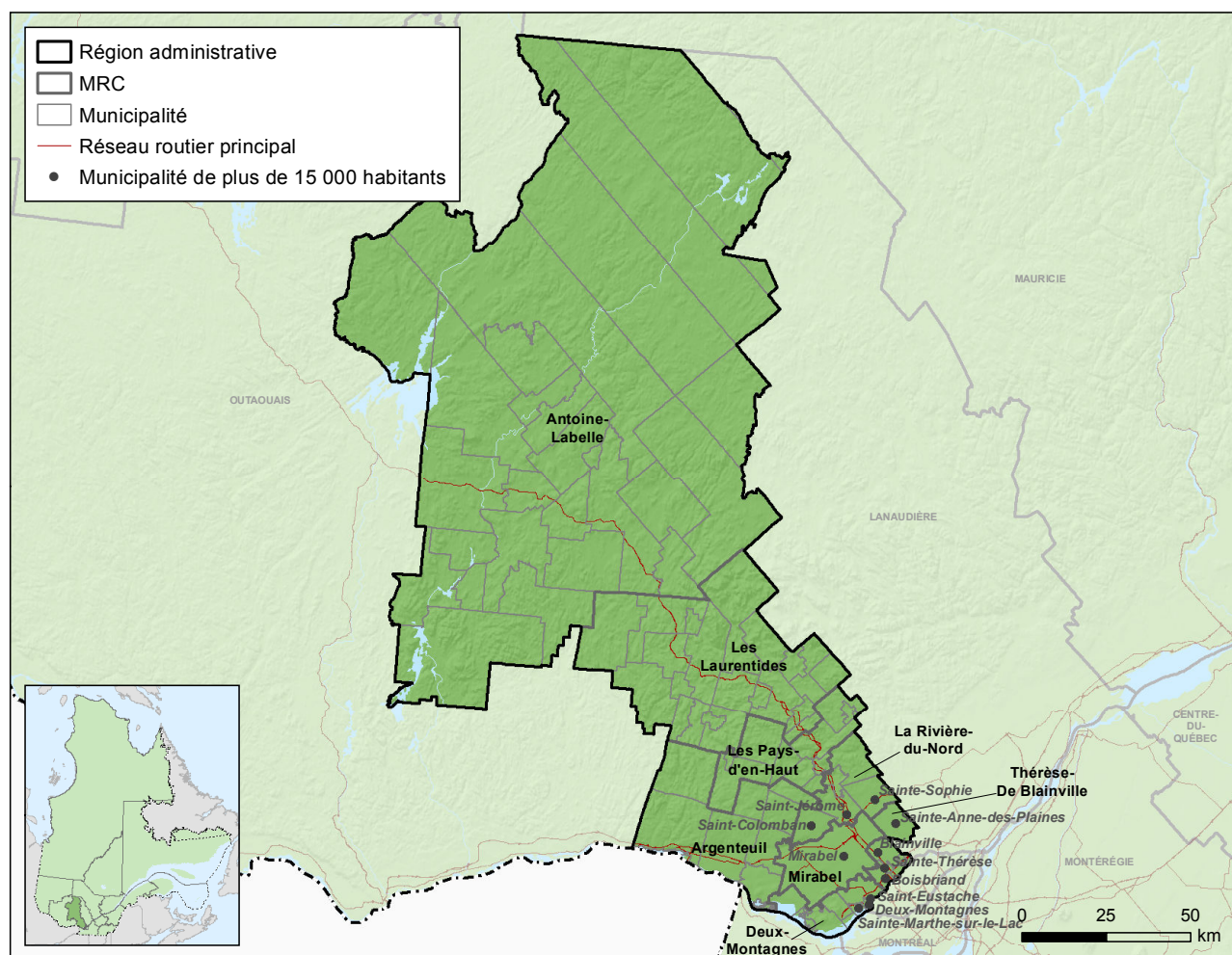
.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

1. Territoire

La région des Laurentides couvre une superficie en terre ferme de 20 546 km². Elle est composée de huit municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Deux-Montagnes, Thérèse-De Blainville, Mirabel, La Rivière-du-Nord, Argenteuil, Les Pays-d'en-Haut, Les Laurentides et Antoine-Labelle, et regroupe 89 municipalités, communautés autochtones et territoires non organisés. Selon les données démographiques provisoires de 2016, la densité de la population laurentienne est de 29,3 hab. km², ce qui la positionne au huitième rang des régions administratives, tout juste devant Chaudière-Appalaches et derrière l'Estrie.

Carte 1.1

Région administrative des Laurentides



Sources : Données sur l'hydrographie et les limites administratives : ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, juin 2017. Données sur le réseau routier : Adresses Québec, juillet 2017.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région des Laurentides comptait 601 700 habitants au 1^{er} juillet 2016, franchissant ainsi le cap des 600 000. Elle arrive au quatrième rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière la Capitale-Nationale et devant Lanaudière. À l'instar des autres régions adjacentes à Montréal, celle des Laurentides a vu son poids démographique augmenter au cours des dernières années; il est passé de 6,4 % de la population du Québec en 2001 à 7,2 % en 2016.

En 2016, 27 % de la population régionale, soit 160 400 personnes, résident dans la MRC de Thérèse-De Blainville. Les MRC de La Rivière-du-Nord et de Deux-Montagnes suivent avec une part respective de 22 % et 17 %. Viennent ensuite celles de Mirabel, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut et d'Antoine-Labelle, qui comptent chacune de 6 % à 9 % de la population. Avec ses 32 800 habitants, Argenteuil représente quant à elle 5 % de la population laurentienne.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2001-2016

MRC	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001	2006	2011	2016 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2016 ^p	2001	2016 ^p
	n				pour 1 000			%	
Deux-Montagnes	84 409	89 759	98 219	101 738	12,3	18,0	7,0	17,8	16,9
Thérèse-De Blainville	133 461	144 977	155 543	160 351	16,5	14,1	6,1	28,2	26,6
Mirabel	27 992	35 342	42 607	51 408	46,4	37,3	37,4	5,9	8,5
La Rivière-du-Nord	92 337	102 741	116 626	130 192	21,3	25,3	22,0	19,5	21,6
Argenteuil	29 501	30 210	32 353	32 766	4,7	13,7	2,5	6,2	5,4
Les Pays-d'en-Haut	31 656	36 791	40 547	43 062	30,0	19,4	12,0	6,7	7,2
Les Laurentides	39 445	43 215	45 441	46 777	18,2	10,0	5,8	8,3	7,8
Antoine-Labelle	34 131	35 629	35 347	35 405	8,6	- 1,6	0,3	7,2	5,9
Laurentides	472 932	518 664	566 683	601 699	18,4	17,7	12,0	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 326 089	6,3	9,6	7,8	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La région des Laurentides est l'une de celles qui affichent les plus fortes croissances démographiques du Québec. Selon les données provisoires, son taux d'accroissement annuel moyen entre 2011 et 2016 s'établit à 12,0 pour mille. En comparaison, le taux a été de 7,8 pour mille dans l'ensemble du Québec. Le rythme de la croissance dans les Laurentides a toutefois ralenti par rapport aux périodes 2001-2006 et 2006-2011, alors que le taux était d'environ 18 pour mille.

Dans la région des Laurentides, comme dans Lanaudière et le Centre-du-Québec, toutes les MRC auraient vu leur population s'accroître (parfois de quelques habitants à peine) entre 2011 et 2016. Mirabel (37,4 pour mille) se distingue avec la croissance annuelle la plus rapide du Québec. Elle est suivie de La Rivière-du-Nord, qui affiche aussi un taux d'accroissement annuel moyen parmi les plus élevés à l'échelle des MRC (22,0 pour mille). La croissance est soutenue dans la MRC des Pays-d'en-Haut (12,0 pour mille), mais plus modérée dans Deux-Montagnes, Thérèse-De Blainville et Les Laurentides (6 ou 7 pour mille). La population d'Argenteuil (2,5 pour mille) a légèrement augmenté, alors qu'elle est demeurée plutôt stable dans Antoine-Labelle (0,3 pour mille). Dans cette dernière MRC, une faible baisse avait été observée entre 2006 et 2011. Antoine-Labelle est d'ailleurs la seule MRC de la région à avoir connu un épisode de décroissance au cours des trois dernières périodes.

Les estimations de population et l'interprétation des données provisoires

Les plus récentes estimations de population actuellement disponibles pour la période 2011-2016 sont celles diffusées en mars 2017 par Statistique Canada. Elles ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population diffèrent des chiffres du Recensement de 2016 (non rajustés pour le sous-dénombrement) qui ont été diffusés en février 2017. Les estimations régionales de population seront révisées par Statistique Canada au début de 2019 pour s'arrimer aux comptes rajustés du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

Dans la région des Laurentides, le poids démographique des jeunes de moins de 20 ans est légèrement plus élevé que dans la plupart des autres régions du Québec. En 2016, leur part y est de 21,2 %, comparativement à 20,6 % dans l'ensemble du Québec. Les personnes âgées de 65 ans et plus (17,3 %) sont au contraire un peu moins nombreuses, toutes proportions gardées, qu'à l'échelle québécoise (18,1 %). Quant au poids des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, il est comparable (un peu plus de 61 %). Au sein de ce groupe, la région compte toutefois moins de 20-44 ans et davantage de 45-64 ans que ce qu'on observe au Québec (données non illustrées). Ainsi, malgré une plus forte part de jeunes et une plus faible part d'aînés, l'âge moyen de la population laurentienne est identique à celui de l'ensemble du Québec, soit 41,9 ans.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
Deux-Montagnes	101 738	23 027	63 235	15 476	100,0	22,6	62,2	15,2	40,9	40,4
Thérèse-De Blainville	160 351	37 989	99 630	22 732	100,0	23,7	62,1	14,2	41,0	39,9
Mirabel	51 408	13 455	32 751	5 202	100,0	26,2	63,7	10,1	36,3	36,4
La Rivière-du-Nord	130 192	27 515	80 739	21 938	100,0	21,1	62,0	16,9	41,9	41,4
Argenteuil	32 766	5 914	19 663	7 189	100,0	18,0	60,0	21,9	49,1	45,3
Les Pays-d'en-Haut	43 062	6 181	25 176	11 705	100,0	14,4	58,5	27,2	54,3	49,4
Les Laurentides	46 777	7 939	27 761	11 077	100,0	17,0	59,3	23,7	50,9	46,6
Antoine-Labelle	35 405	5 770	20 764	8 871	100,0	16,3	58,6	25,1	52,6	47,5
Laurentides	601 699	127 790	369 719	104 190	100,0	21,2	61,4	17,3	43,3	41,9
Ensemble du Québec	8 326 089	1 718 503	5 103 665	1 503 921	100,0	20,6	61,3	18,1	42,1	41,9

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La structure par âge est très contrastée à l'échelle des MRC dans les Laurentides. De fait, la région compte à la fois des MRC où la population est beaucoup plus jeune que celle de l'ensemble du Québec et d'autres où elle est beaucoup plus âgée. Avec un âge moyen de 36,4 ans en 2016, Mirabel fait partie des MRC les plus jeunes du Québec. Elle se distingue par une proportion de jeunes de moins de 20 ans relativement élevée (26,2 %) et par une faible part de 65 ans et plus (10,1 %). Les MRC de Thérèse-De Blainville et de Deux-Montagnes présentent aussi nettement plus de jeunes que de personnes âgées. L'âge moyen enregistré dans ces deux MRC est de 39,9 ans et 40,4 ans, respectivement. Quant à la structure par âge de La Rivière-du-Nord, elle se compare à celle de l'ensemble du Québec. En revanche, les quatre autres MRC de la région ont une population bien plus âgée, comptant proportionnellement plus de personnes de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans. Les aînés sont d'ailleurs presque deux fois plus nombreux que les jeunes dans la MRC des Pays-d'en-Haut, où l'âge moyen atteint 49,4 ans, parmi les plus élevés du Québec. Dans Argenteuil, Les Laurentides et Antoine-Labelle, l'âge moyen varie de 45 à 48 ans.

En fait de répartition par sexe, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes dans la région des Laurentides, contrairement à ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec. En 2016, on y compte 301 000 hommes et 300 700 femmes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Dans les Laurentides comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Dans la région, la MRC des Pays-d'en-Haut fait figure d'exception puisqu'elle compte un peu plus de femmes chez les 20-64 ans et un peu plus d'hommes chez les 65 ans et plus. Dans Antoine-Labelle, les hommes sont aussi légèrement plus nombreux que les femmes chez les personnes âgées. Dans la MRC des Laurentides, la proportion d'hommes est légèrement inférieure à celle des femmes chez les 20-64 ans.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et par grand groupe d'âge, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Deux-Montagnes	11 930	11 097	31 874	31 361	7 029	8 447	50 833	50 905
Thérèse-De Blainville	19 425	18 564	50 061	49 569	10 284	12 448	79 770	80 581
Mirabel	6 798	6 657	16 603	16 148	2 519	2 683	25 920	25 488
La Rivière-du-Nord	14 097	13 418	40 831	39 908	10 087	11 851	65 015	65 177
Argenteuil	2 985	2 929	10 044	9 619	3 479	3 710	16 508	16 258
Les Pays-d'en-Haut	3 107	3 074	12 491	12 685	5 923	5 782	21 521	21 541
Les Laurentides	4 105	3 834	13 803	13 958	5 376	5 701	23 284	23 493
Antoine-Labelle	2 996	2 774	10 567	10 197	4 585	4 286	18 148	17 257
Laurentides	65 443	62 347	186 274	183 445	49 282	54 908	300 999	300 700
Ensemble du Québec	879 031	839 472	2 581 541	2 522 124	678 142	825 779	4 138 714	4 187 375

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2014, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région des Laurentides (6,5 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2010 à 2014, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,8 point), tandis qu'il fléchit de 1 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2013 seulement, le taux est en augmentation de 0,2 point, comparativement à une hausse de moins de 0,1 point à l'échelle provinciale. C'est dans la MRC d'Argenteuil que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (10,8 %). À l'inverse, Mirabel affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (4,9 %). Au cours de la période 2010-2014, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans toutes les MRC : Antoine-Labelle (– 1,7 point), Mirabel (– 1,5 point), La Rivière-du-Nord (– 1,0 point), Les Pays-d'en-Haut (– 1,0 point), Les Laurentides (– 0,8 point), Argenteuil (– 0,6 point), Thérèse-De Blainville (– 0,5 point), Deux-Montagnes (– 0,2 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010 points de pourcentage
	%					
Deux-Montagnes	6,6	6,7	6,2	6,0	6,4	– 0,2
Thérèse-De Blainville	5,6	5,3	5,3	5,2	5,1	– 0,5
Mirabel	6,5	6,1	5,1	4,9	4,9	– 1,5
La Rivière- du-Nord	7,9	7,4	6,9	6,7	6,9	– 1,0
Argenteuil	11,4	10,5	9,8	9,9	10,8	– 0,6
Les Pays-d'en-Haut	7,8	7,3	6,6	6,7	6,8	– 1,0
Les Laurentides	8,4	8,1	7,2	7,1	7,6	– 0,8
Antoine-Labelle	10,1	9,7	9,0	8,4	8,4	– 1,7
Laurentides	7,3	7,0	6,5	6,4	6,5	– 0,8
Ensemble du Québec	9,3	8,8	8,3	8,2	8,2	– 1,0

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2014, ce taux est 5,5 fois plus élevé pour les familles monoparentales (22,2 %) que pour les couples (4,1 %). Entre 2010 et 2014, le taux diminue de 1,5 point pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 0,5 point pour les couples. C'est la MRC d'Argenteuil qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2014 (32,6 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC de Thérèse-De Blainville (16,8 %). Toujours en 2014, on dénombre dans la région 10 990 familles à faible revenu, dont 5 060 sont monoparentales et 5 930 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Laurentides, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	7,3	7,0	6,5	6,4	6,5	- 0,8
Famille comptant un couple	4,6	4,4	4,1	4,0	4,1	- 0,5
Sans enfants	4,8	4,6	4,3	4,3	4,3	- 0,5
Avec 1 enfant	4,1	4,0	3,8	3,5	3,8	- 0,4
Avec 2 enfants	3,6	3,2	3,0	3,0	2,9	- 0,7
Avec 3 enfants et plus	6,7	6,7	6,2	6,3	6,0	- 0,7
Famille monoparentale	23,7	23,0	21,5	21,0	22,2	- 1,5
Avec 1 enfant	21,2	21,5	19,9	19,5	20,4	- 0,8
Avec 2 enfants	24,4	22,2	21,1	21,3	22,1	- 2,3
Avec 3 enfants et plus	40,0	36,6	34,0	31,4	35,4	- 4,6

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2013 à 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 1 % dans la région des Laurentides. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,7 %). On constate que toutes les MRC profitent d'une croissance réelle : Mirabel (+ 1,2 %), Argenteuil (+ 1,2 %), Les Laurentides (+ 1,1 %), Deux-Montagnes (+ 1,0 %), La Rivière-du-Nord (+ 0,8 %), Antoine-Labelle (+ 0,7 %), Thérèse-De Blainville (+ 0,5 %), Les Pays-d'en-Haut (+ 0,3 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'y établit à 69 800 \$, comparativement à 68 570 \$ au Québec. En 2014, le revenu médian parmi les couples est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les MRC suivantes : Deux-Montagnes (72 900 \$), Thérèse-De Blainville (80 740 \$), Mirabel (75 550 \$).

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC des Laurentides ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	\$ constants de 2014		%
Deux-Montagnes	72 205	72 900	1,0
Thérèse-De Blainville	80 306	80 740	0,5
Mirabel	74 618	75 550	1,2
La Rivière-du-Nord	66 222	66 760	0,8
Argenteuil	58 587	59 280	1,2
Les Pays-d'en-Haut	66 111	66 300	0,3
Les Laurentides	58 790	59 420	1,1
Antoine-Labelle	54 116	54 480	0,7
Laurentides	69 132	69 800	1,0
Ensemble du Québec	68 078	68 570	0,7

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il diminue de 1 %, et d'ailleurs cette baisse est plus élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (– 0,8 %). Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans les MRC d'Antoine-Labelle (+ 1,7 %) et de La Rivière-du-Nord (+ 0,2 %). À l'inverse, une décroissance réelle est constatée dans les MRC d'Argenteuil (– 3,4 %), de Mirabel (– 2,1 %), des Pays-d'en-Haut (– 1,6 %), des Laurentides (– 1,6 %), de Deux-Montagnes (– 1,2 %) et de Thérèse-De-Blainville (– 0,7 %). Mais, là encore, la région se démarque favorablement par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2014 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 41 840 \$, contre 41 270 \$ pour le Québec. Le revenu médian de ces familles est en 2014 supérieur au niveau provincial dans les MRC suivantes : Deux-Montagnes (44 330 \$), Thérèse-De-Blainville (46 360 \$), Mirabel (43 800 \$).

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	\$ constants de 2014		%
Deux-Montagnes	44 858	44 330	– 1,2
Thérèse-De Blainville	46 673	46 360	– 0,7
Mirabel	44 726	43 800	– 2,1
La Rivière-du-Nord	39 971	40 070	0,2
Argenteuil	35 418	34 220	– 3,4
Les Pays-d'en-Haut	40 457	39 820	– 1,6
Les Laurentides	37 649	37 060	– 1,6
Antoine-Labelle	35 905	36 500	1,7
Laurentides	42 272	41 840	– 1,0
Ensemble du Québec	41 623	41 270	– 0,8

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers¹, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, l'industrie, etc.

Dans cette section, la période analysée est 2006-2016. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur leur lieu de travail.

En 2016, on dénombre près de 310 000 emplois dans la région des Laurentides, soit environ 60 000 de plus qu'en 2006. Le taux d'emploi s'élève à 62,3 %, comparativement à 60,0 % pour l'ensemble du Québec. En 2006, la région (59,9 %) affichait aussi un taux d'emploi semblable au taux provincial (60,1 %).

Au cours des dix dernières années, la hausse de l'emploi se répartit entre le temps plein (+ 40 000) et le temps partiel (+ 19 800). La part de ce dernier dans l'emploi total se fixe à environ 20 % en 2016.

Entre 2006 et 2016, la progression de l'emploi profite tant aux femmes (+ 30 800) qu'aux hommes (+ 28 900) et touche surtout les personnes de 30 ans et plus (+ 48 200) ainsi que le secteur des services (+ 51 500).

En 2016, environ 330 000 personnes composent la population active de la région. À 66,1 %, le taux d'activité s'établit à un niveau qui se rapproche du taux provincial (64,6 %). Il était de 65,0 % en 2006. Le taux de chômage baisse quant à lui de 2,1 points au cours de la période, pour se fixer à 5,8 % en 2016.

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Laurentides et ensemble du Québec, 2006, 2015 et 2016

	Laurentides				Ensemble du Québec	
	2006	2015	2016	Écart 2016-2006 k	2006	2016
Population active	272,1	332,1	329,5	57,4 [†]	4 071,5	4 448,3
Emploi	250,6	311,8	310,4	59,8 [†]	3 743,1	4 133,1
Régime de travail						
Emploi à temps plein	209,5	244,8	249,5	40,0 [†]	3 057,3	3 344,0
Emploi à temps partiel	41,1	66,9	60,9	19,8 [†]	685,8	789,1
Groupe d'âge						
15-29 ans	58,5	64,0	70,1	11,6	967,5	977,7
30 ans et plus	192,1	247,8	240,3	48,2 [†]	2 775,6	3 155,4
Sexe						
Hommes	133,0	159,5	161,9	28,9 [†]	1 990,9	2 148,6
Femmes	117,6	152,3	148,4	30,8 [†]	1 752,2	1 984,6
Secteur d'activités						
Secteur des biens	61,3	62,6	69,6	8,3	900,3	844,4
Secteur des services	189,3	249,2	240,8	51,5 [†]	2 842,8	3 288,7
Chômeurs	21,5	20,3	19,1	- 2,4	328,4	315,2
	%			Écart (points de %)	%	
Taux d'activité	65,0	67,4	66,1	1,1	65,4	64,6
Taux de chômage	7,9	6,1	5,8	- 2,1 [†]	8,1	7,1
Taux d'emploi	59,9	63,3	62,3	2,4	60,1	60,0
Part de l'emploi à temps partiel	16,4	21,5	19,6	3,2	18,3	19,1

[†] Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

^{††} Variation significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) des Laurentides en 2015, de son évolution par rapport à 2014 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été construits par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et du taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du [Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC](#), produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 245 911 dans la région laurentienne en 2015, en hausse de 1,5 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée. Des huit MRC que comptent les Laurentides, sept connaissent des hausses variant entre 0,6 %, dans Antoine-Labelle et Les Pays-d'en-Haut, et 4,4 %, dans Mirabel. La croissance de dernier territoire supralocal se poursuit pour une treizième année consécutive et ressort comme la plus forte au Québec. En revanche, dans la MRC d'Argenteuil le nombre de travailleurs est demeuré inchangé par rapport à 2014, et cette stagnation résulte d'un repli chez les hommes, conjugué à une légère croissance du côté des femmes.

Taux de travailleurs

En 2015, le taux de travailleurs décroît légèrement dans cinq des huit MRC des Laurentides en regard de 2014. Le recul le plus marqué est observé dans Thérèse-De Blainville (– 0,3 point de pourcentage), suivie d'Argenteuil (– 0,2 point), de Deux-Montagnes, Mirabel et La Rivière-du-Nord (– 0,1 point chacune). Parmi ces cinq MRC, trois se distinguent par des taux de travailleurs supérieurs à celui du Québec; ce sont Mirabel (83,6 %), Thérèse-De Blainville (80,6 %) et Deux-Montagnes (79,8 %). Les MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut (+ 0,3 point chacune) sont les deux seules de la région où le taux de travailleurs a augmenté et cette croissance dépasse celle de l'ensemble du Québec (0,2 point). Dans Antoine-Labelle, le taux de travailleurs ne change pas et, à 63,2 %, il demeure le plus bas de la région et l'un des plus bas du Québec.

Par ailleurs, en 2015, le taux de travailleurs est supérieur chez les hommes dans toutes les MRC des Laurentides. C'est dans la MRC de Thérèse-De Blainville que l'écart entre les femmes et les hommes est le plus prononcé, soit une différence de 4,4 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. Entre 2010 et 2015, l'écart entre les sexes, au chapitre du taux de travailleurs, s'est estompé dans presque tous les territoires supralocaux de la région. La MRC d'Antoine-Labelle est la seule où l'écart s'est creusé.

Revenu d'emploi médian

Dans les Laurentides, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 2,1 %, pour s'établir à 39 541 \$ en 2015. Tous les territoires supralocaux de la région profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. Les hausses les plus fortes sont notées dans les MRC des Pays-d'en-Haut (+ 4,0 %) et des Laurentides (+ 3,4 %). Par contre, Mirabel et Thérèse-De Blainville sont les MRC où le revenu d'emploi progresse le plus faiblement en regard de 2014 (+ 1,3 % et + 1,5 %, respectivement).

En 2015, la MRC de Thérèse-De Blainville arrive en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 45 953 \$, suivie par celles de Mirabel (43 080 \$) et de Deux-Montagnes (42 745 \$). Par contraste, Antoine-Labelle (28 892 \$) et Les Laurentides (30 000 \$) ressortent comme celles qui présentent les revenus d'emploi les plus bas.

Dans tous les territoires supralocaux des Laurentides, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. L'écart selon le sexe varie considérablement d'une MRC à l'autre, et c'est dans celle de Mirabel qu'il est le plus marqué. Les femmes y gagnent en effet 32,3 %¹ de moins que les hommes. L'écart est presque aussi prononcé dans la MRC de Thérèse-De Blainville (30,3 %). À l'inverse, c'est dans les MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle que l'on note le moins de différence (17,4 % et 19,5 %, respectivement). Entre 2010 et 2015, la disparité s'est estompée dans presque toutes les MRC de la région, en particulier dans Argenteuil. À l'inverse, l'écart s'est creusé dans Antoine-Labelle.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC¹ des Laurentides et ensemble du Québec, 2014 et 2015

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014	2014 ^r	2015 ^p	Écart 2015-2014	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014
	n		%	%		points de pourcentage	\$		%
Deux-Montagnes	43 586	44 142	1,3	79,9	79,8	- 0,1	41 876	42 745	2,1
Hommes	22 207	22 540	1,5	81,9	81,8	- 0,1	49 987	51 039	2,1
Femmes	21 379	21 602	1,0	78,0	77,9	- 0,1	35 911	36 919	2,8
Thérèse-De Blainville	67 260	67 807	0,8	80,9	80,6	- 0,3	45 262	45 953	1,5
Hommes	34 054	34 270	0,6	83,4	82,9	- 0,5	55 154	56 000	1,5
Femmes	33 206	33 537	1,0	78,5	78,5	0,0	38 217	39 013	2,1
Mirabel	22 773	23 774	4,4	83,7	83,6	- 0,1	42 525	43 080	1,3
Hommes	11 710	12 189	4,1	85,4	85,1	- 0,3	52 000	53 316	2,5
Femmes	11 063	11 585	4,7	82,0	82,0	0,0	35 466	36 092	1,8
La Rivière-du-Nord	51 335	52 623	2,5	75,1	75,0	- 0,1	37 606	38 310	1,9
Hommes	26 420	26 924	1,9	77,0	76,6	- 0,4	44 408	45 486	2,4
Femmes	24 915	25 699	3,1	73,2	73,5	0,3	32 014	32 674	2,1
Argenteuil	11 721	11 724	0,0	68,3	68,1	- 0,2	31 615	32 152	1,7
Hommes	6 099	6 086	- 0,2	70,4	70,0	- 0,4	37 479	37 860	1,0
Femmes	5 622	5 638	0,3	66,2	66,1	- 0,1	26 889	28 119	4,6
Les Pays-d'en-Haut	15 938	16 027	0,6	70,4	70,7	0,3	32 478	33 768	4,0
Hommes	7 943	7 994	0,6	72,0	72,2	0,2	37 584	39 195	4,3
Femmes	7 995	8 033	0,5	68,9	69,2	0,3	28 203	29 520	4,7
Les Laurentides	17 659	17 804	0,8	70,6	70,9	0,3	29 022	30 000	3,4
Hommes	8 815	8 851	0,4	71,1	71,3	0,2	32 370	33 211	2,6
Femmes	8 844	8 953	1,2	70,1	70,5	0,4	26 364	27 416	4,0
Antoine-Labelle	11 944	12 010	0,6	63,2	63,2	0,0	28 201	28 892	2,5
Hommes	6 080	6 107	0,4	63,5	63,6	0,1	31 001	31 972	3,1
Femmes	5 864	5 903	0,7	62,8	62,8	0,0	25 487	25 750	1,0
Laurentides	242 216	245 911	1,5	76,4	76,4	0,0	38 741	39 541	2,1
Hommes	123 328	124 961	1,3	78,2	78,0	- 0,2	45 774	46 800	2,2
Femmes	118 888	120 950	1,7	74,6	74,7	0,1	33 351	34 079	2,2
Ensemble du Québec	3 297 231	3 331 883	1,1	75,9	76,1	0,2	38 556	39 332	2,0
Hommes	1 694 381	1 710 104	0,9	77,9	78,0	0,1	43 427	44 388	2,2
Femmes	1 602 850	1 621 779	1,2	73,8	74,1	0,3	34 261	34 932	2,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

La région des Laurentides affiche un PIB de 18,9 G\$ en 2015, ce qui représente 5,4 % du PIB de l'ensemble du Québec (351,1 G\$). La région figure au quatrième rang en termes d'importance économique, soit entre la Capitale-Nationale (10,0 %) et la Chaudière-Appalaches (4,5 %).

Le PIB des Laurentides enregistre une hausse de 3,5 % relativement à l'année précédente. Il s'agit de la troisième plus forte augmentation au Québec, après celles de Montréal (+ 4,2 %) et de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (+ 4,0 %). Sur le plan de la croissance annuelle moyenne au cours des huit dernières années, la région affiche un taux de 3,1 %. À titre indicatif, le PIB du Québec augmente de 2,4 % en 2015 et de 2,7 % en moyenne par année depuis 2007.

Produit intérieur brut par industrie

La croissance observée dans les Laurentides découle majoritairement de celle du secteur des services (+ 4,1 %), qui occupe 72,1 % du PIB régional. Les industries productrices de biens augmentent, quant à elles, de 2,0 %. Le taux de croissance annuel moyen du secteur des services (+ 3,8 %) est également plus important que celui des biens entre 2007 et 2015 (+ 1,4 %).

Parmi les bases économiques du secteur des biens dans les Laurentides, c'est la fabrication de produits en bois (+ 14,2 %) qui croît le plus rapidement en 2015. La fabrication de matériel de transport connaît, pour sa part, une hausse de 5,9 %. La fabrication de meubles et de produits connexes (+ 8,1 %) et celle de produits chimiques (+ 7,3 %) se redressent, à la suite de plusieurs baisses annuelles consécutives. Par ailleurs, de nombreuses bases économiques fléchissent en 2015 : la fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques (– 6,0 %), celle de produits minéraux non métalliques (– 4,6 %) et celle de produits informatiques et électroniques (– 0,8 %). L'industrie de la construction diminue également (– 4,3 %), tandis que les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie s'élèvent de 2,0 %.

La hausse du secteur des services (+ 4,1 %) s'explique notamment par celle des bases économiques que sont le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 5,8 %), les autres services, sauf les administrations publiques (+ 5,4 %), l'industrie des arts, des spectacles et des loisirs (+ 4,6 %) et le commerce de détail (+ 4,5 %). Les soins de santé et l'assistance sociale et les services d'enseignement, deux autres industries importantes en termes de part dans le PIB régional, augmentent respectivement de 1,8 % et 1,5 %. Quant à l'industrie de l'hébergement et des services de restauration, elle affiche une hausse de 11,3 %, soit un taux nettement supérieur à celui qu'on observe dans l'ensemble du Québec (+ 4,3 %).

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Laurentides, 2007, 2014 et 2015

	2007 ^r	2014 ^{er}	2015 ^e	Part de l'industrie en 2015	Taux de croissance annuel moyen 2015/2007	Variation 2015/2014
	k\$				%	
Ensemble des industries	14 876 054	18 284 428	18 925 492	100,0	3,1	3,5
Secteur de production de biens	4 733 054	5 185 653	5 289 593	27,9	1,4	2,0
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	229 265	273 574	289 335	1,5	3,0	5,8
Cultures agricoles et élevage	147 377	181 717	196 262	1,0	3,6	8,0
Foresterie et exploitation forestière	x	x	x	...	...	...
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	25 954	45 053	45 936	0,2	7,4	2,0
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	59 029	76 854	56 714	0,3	-0,5	-26,2
Services publics	566 833	617 990	644 500	3,4	1,6	4,3
Construction	1 316 470	1 525 900	1 460 240	7,7	1,3	-4,3
Fabrication	2 561 457	2 691 334	2 838 804	15,0	1,3	5,5
Fabrication d'aliments	249 354	256 809	270 234	1,4	1,0	5,2
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	64 593	67 933	0,4	...	5,2
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	21 704	19 635	0,1	...	-9,5
Fabrication de produits en bois	138 377	135 729	154 954	0,8	1,4	14,2
Fabrication du papier	x	51 433	54 547	0,3	...	6,1
Impression et activités connexes de soutien	36 774	x	x	...	...	...
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	208 098	214 414	229 976	1,2	1,3	7,3
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	94 040	132 757	141 535	0,7	5,2	6,6
Fabrication de produits minéraux non métalliques	115 664	98 596	94 109	0,5	-2,5	-4,6
Première transformation des métaux	92 257	10 505	10 437	0,1	-23,8	-0,6
Fabrication de produits métalliques	140 591	170 654	181 096	1,0	3,2	6,1
Fabrication de machines	115 629	81 227	86 384	0,5	-3,6	6,3
Fabrication de produits informatiques et électroniques	90 323	95 183	94 458	0,5	0,6	-0,8
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	79 057	81 744	76 843	0,4	-0,4	-6,0
Fabrication de matériel de transport	822 978	1 092 970	1 156 955	6,1	4,3	5,9
Fabrication de meubles et de produits connexes	115 658	66 981	72 385	0,4	-5,7	8,1
Activités diverses de fabrication	39 738	x	x	...	...	...
Secteur des services	10 143 000	13 098 776	13 635 899	72,1	3,8	4,1
Commerce de gros	818 728	945 710	968 065	5,1	2,1	2,4
Commerce de détail	1 131 475	1 410 000	1 473 072	7,8	3,4	4,5
Transport et entreposage	424 517	540 219	567 169	3,0	3,7	5,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	156 729	259 538	265 977	1,4	6,8	2,5
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	2 862 310	3 606 807	3 817 668	20,2	3,7	5,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	517 954	792 420	833 792	4,4	6,1	5,2
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	392 992	513 993	515 742	2,7	3,5	0,3
Services d'enseignement	951 484	1 179 351	1 197 442	6,3	2,9	1,5
Soins de santé et assistance sociale	1 144 590	1 545 231	1 573 372	8,3	4,1	1,8
Arts, spectacles et loisirs	204 680	220 192	230 382	1,2	1,5	4,6
Hébergement et services de restauration	436 802	495 654	551 426	2,9	3,0	11,3
Autres services, sauf les administrations publiques	357 723	547 770	577 296	3,1	6,2	5,4
Administrations publiques	743 017	1 041 890	1 064 495	5,6	4,6	2,2

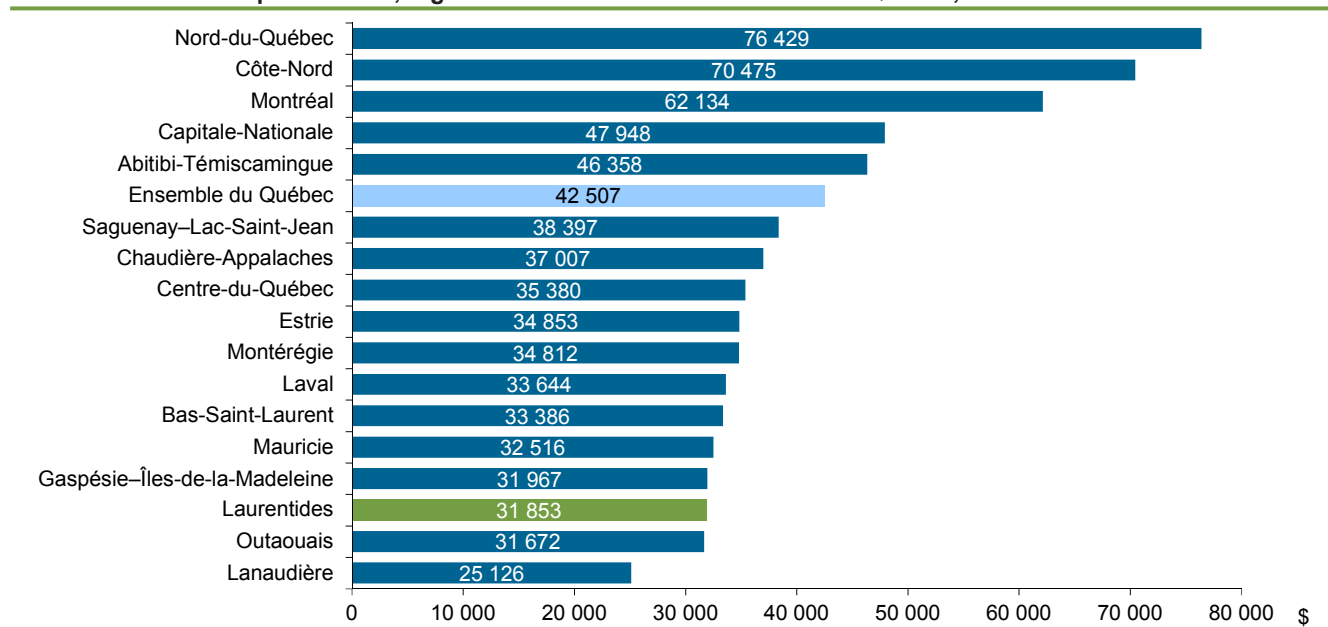
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Le PIB par habitant des Laurentides se chiffre à 31 853 \$ en 2015, ce qui représente une hausse de 2,4 % par rapport à l'année précédente. De son côté, l'ensemble du Québec affiche un PIB par habitant de 42 507 \$, soit une croissance annuelle de 1,9 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir crû de 1,7 % en 2014, le revenu disponible par habitant des Laurentides progresse de façon plus marquée en 2015, soit de 2,9 %, un rythme de croissance similaire à celui observé dans l'ensemble du Québec. L'accélération du taux de croissance dans la région est attribuable, entre autres, à la hausse plus rapide du revenu net de la propriété et des transferts gouvernementaux et au redressement du revenu des entreprises individuelles non agricoles.

Avec un revenu disponible de 27 654 \$ par habitant en 2015, la région des Laurentides se classe au troisième rang des régions administratives, tout juste devant Montréal (27 140 \$) mais derrière la Montérégie (28 026 \$). Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible par habitant atteint 26 857 \$, soit un niveau inférieur à celui des Laurentides.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Laurentides et ensemble du Québec, 2015

	Laurentides	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
	\$ / hab.		
Revenu primaire	33 230	32 317	912
Rémunération des salariés	26 051	25 296	755
Revenu mixte net	3 746	3 557	188
Revenu agricole net	65	88	- 22
Revenu non agricole net	1 685	1 714	- 29
Revenu de location	1 996	1 756	240
Revenu net de la propriété	3 433	3 464	- 31
<i>Plus :</i>			
Transferts courants reçus	8 492	8 609	- 117
Des administrations publiques	6 070	6 166	- 96
Administration fédérale	2 766	2 809	- 43
Administration provinciale	1 691	1 777	- 85
Administrations autochtones	1	4	- 3
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 612	1 576	36
Des sociétés financières	2 345	2 279	66
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	59	96	- 38
Des non-résidents	18	68	- 50
<i>Moins :</i>			
Transferts courants payés	14 068	14 069	- 2
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	299	348	- 49
Aux sociétés financières	3 977	4 114	- 137
Aux administrations publiques	9 749	9 447	302
Impôts directs des particuliers	6 413	6 242	171
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 796	2 674	123
Autres transferts courants aux administrations publiques	539	531	8
Aux non-résidents	42	160	- 118
<i>Égal :</i>			
Revenu disponible	27 654	26 857	797

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les estimations des années les plus récentes doivent être interprétées avec une certaine prudence

Les estimations sur le revenu disponible par habitant sont révisées régulièrement afin d'y intégrer les données les plus complètes provenant de différentes sources (enquêtes, données administratives, comptes publics, etc.). Tant le numérateur (revenu disponible) que le dénominateur (estimation de la population) sont sujets à des révisions. Généralement, les révisions annuelles touchent les trois ou quatre années les plus récentes. Les estimations de l'année la plus récente sont d'ailleurs sujettes à des révisions de plus grande ampleur, étant donné qu'elles reposent, en bonne partie, sur des données administratives préliminaires. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de l'évolution du revenu disponible par habitant pour les années les plus récentes. Pour en savoir davantage sur la révision des données, veuillez consulter l'édition de mars 2017 du [Bulletin Flash. Revenu disponible](#).

Revenu primaire

L'avance de la région sur l'ensemble du Québec provient essentiellement du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur participation à l'activité économique du fait de leur travail, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements et les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale ainsi qu'aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, la rémunération des salariés des Laurentides (26 051 \$) demeure supérieure à celle de l'ensemble de la province (25 296 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi est significativement plus élevé dans la région.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, continue aussi d'être plus élevé dans les Laurentides (3 746 \$) que dans l'ensemble du Québec (3 557 \$). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société, dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

Par contre, la région tire légèrement de l'arrière en ce qui a trait au revenu net de la propriété, lequel est composé en bonne partie de revenus de placement. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seules celles de Montréal, de la Capitale-Nationale et de la Montérégie affichent un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui de la province.

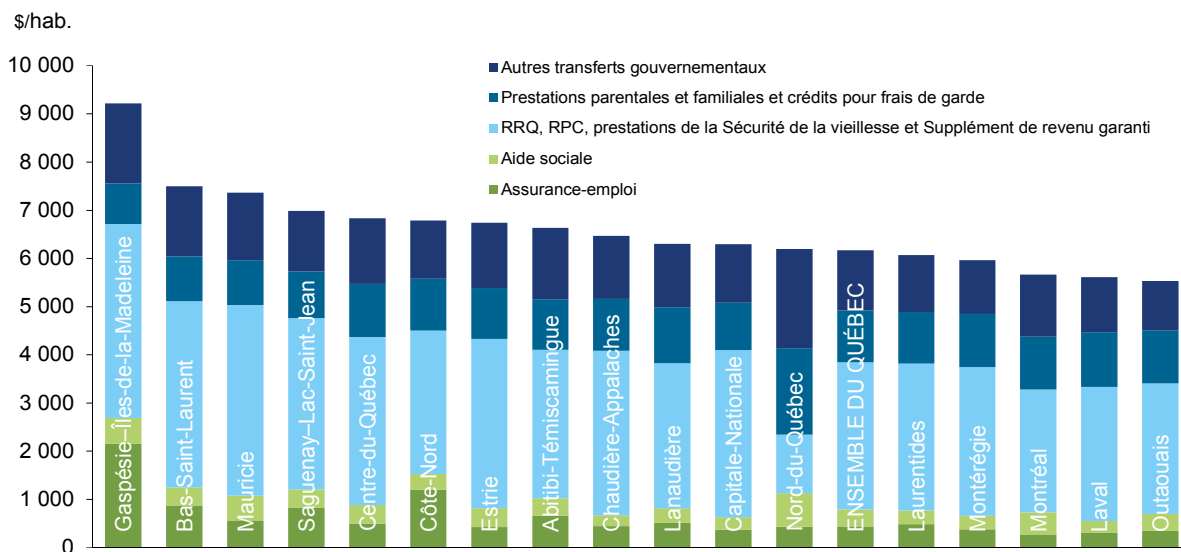
Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transferts en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Tant dans la région qu'au Québec, ce sont les transferts en provenance des administrations publiques qui se taillent la part du lion parmi les transferts courants reçus par les particuliers. En 2015, les différents ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables, 6 070 \$ par habitant dans la région, comparativement à 6 166 \$ au Québec. Les résidents des Laurentides ont moins recours aux prestations d'aide sociale, de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti que ceux des autres régions de la province.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations des régimes de retraite des employeurs à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, ces transferts atteignent 2 345 \$ par habitant dans les Laurentides, soit une valeur similaire à celle de l'ensemble du Québec. Soulignons qu'en raison du vieillissement de la population, les transferts des sociétés financières sont l'une des composantes du revenu disponible qui ont augmenté le plus fortement au cours des dernières années dans la région.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crûs; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne volontaire, librement constituée.

En raison d'un revenu plus élevé, les transferts payés par les particuliers aux gouvernements, sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et d'autres transferts, sont plus importants dans les Laurentides (9 749 \$) que dans l'ensemble du Québec (9 447 \$).

En conformité avec les dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées sont aussi déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations sont soustraites du revenu des particuliers, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2015, les résidents de la région ont cotisé, en moyenne, 3 977 \$ à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées, soit moins que dans l'ensemble de la province (4 114 \$).

Évolution du revenu disponible dans les MRC

La hausse du revenu disponible par habitant survenue en 2015 dans les Laurentides se reflète dans l'ensemble de ses territoires supralocaux, particulièrement dans les MRC des Laurentides (+ 7,6 %), d'Antoine-Labelle (+ 3,2 %), de Thérèse-De Blainville (+ 3,1 %) et des Pays-d'en-Haut (+ 2,8 %), qui connaissent une augmentation supérieure à celle que l'on observe au Québec (+ 2,7 %). En revanche, la MRC d'Argenteuil (+ 0,7 %) enregistre la croissance la plus faible de la région.

La région des Laurentides se caractérise par des disparités de revenu relativement importantes entre les MRC qui la composent. À preuve, la différence est d'au moins 9 000 \$ entre la MRC des Pays-d'en-Haut, qui arrive en tête grâce à un revenu disponible de 32 802 \$ par habitant, et celles d'Argenteuil (23 610 \$) et d'Antoine-Labelle (23 798 \$), qui se situent au bas de l'échelle.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011
	\$ / hab.					%	
Deux-Montagnes	23 706	24 499	25 245	25 620	26 263	2,5	2,6
Thérèse-De Blainville	27 441	28 907	29 136	29 679	30 603	3,1	2,8
Mirabel	24 160	24 786	25 801	26 598	27 105	1,9	2,9
La Rivière-du-Nord	23 065	23 737	24 660	24 869	25 443	2,3	2,5
Argenteuil	21 571	22 241	23 018	23 446	23 610	0,7	2,3
Les Pays-d'en-Haut	30 324	31 204	31 632	31 901	32 802	2,8	2,0
Les Laurentides	24 639	25 270	25 821	26 310	28 315	7,6	3,5
Antoine-Labelle	20 984	21 617	22 396	23 055	23 798	3,2	3,2
Laurentides	24 890	25 804	26 426	26 864	27 654	2,9	2,7
Ensemble du Québec	24 393	25 153	25 677	26 152	26 857	2,7	2,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Par ailleurs, les résidents d'Antoine-Labelle demeurent ceux qui reçoivent le plus en transferts des administrations publiques. En 2015, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 900 \$ en prestations et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Régime des rentes du Québec, de l'assurance-emploi ainsi que celles de l'aide sociale sont les principaux transferts dans ce territoire supralocal. À l'opposé, c'est dans la MRC de Mirabel (4 918 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

Les perspectives des dépenses en immobilisation pour 2017 ainsi que les données provisoires pour 2016, recueillies auprès des entreprises au cours de l'automne 2016, sont sujettes à révision et ne peuvent pas être considérées comme aussi fiables que les données réelles.

La régionalisation des données sur les dépenses en immobilisation privées et publiques s'appuie essentiellement sur l'*Enquête sur les projets d'investissement au Québec* de l'Institut de la statistique du Québec et sur l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations* de Statistique Canada. Puisque cette dernière enquête n'est pas conçue pour garantir la représentativité régionale, et malgré l'utilisation d'autres sources de données pour améliorer la représentativité régionale, l'interprétation des données doit être faite avec prudence.

Afin d'améliorer la représentativité des données sur les dépenses en immobilisation régionales, de nouvelles sources sont utilisées, telles que le *Recensement de l'agriculture* de Statistique Canada et la *Liste des chantiers importants* de la Commission de la construction du Québec. Par conséquent, les données réelles pour 2013, 2014 et 2015 ont été révisées.

Investissements

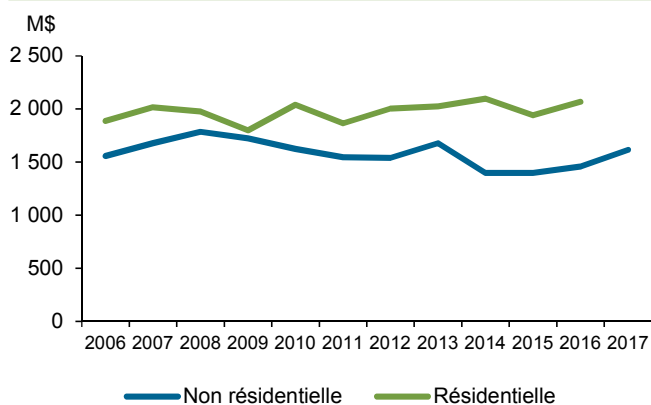
Selon les perspectives pour 2017, les dépenses en immobilisation non résidentielle des Laurentides devraient atteindre 1,6 G\$, en hausse de 10,8 %. La région représenterait ainsi 4,2 % du total québécois (38,3 G\$). Sa croissance est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 4,9 %), et elle arrive au septième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle. D'après les données provisoires, les dépenses en immobilisation résidentielle se chiffrent à 2,1 G\$ en 2016, en hausse de 6,5 %. Les dépenses en produits de propriété intellectuelle sont de 41,0 M\$ en logiciel pour 2015.

Industries

Les industries productrices de biens, qui réalisent 35,7 % des dépenses en immobilisation régionales, sont en hausse de 17,3 % en 2017, pour atteindre 576,3 M\$. Cette croissance est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 1,6 %). En valeur, la part de la région égale 4,4 % de l'ensemble du Québec (13,1 G\$). Les dépenses en immobilisation de ces industries se concentrent principalement dans le secteur des services publics (323,2 M\$), soit 56,1 % du total des industries productrices

Figure 6.1

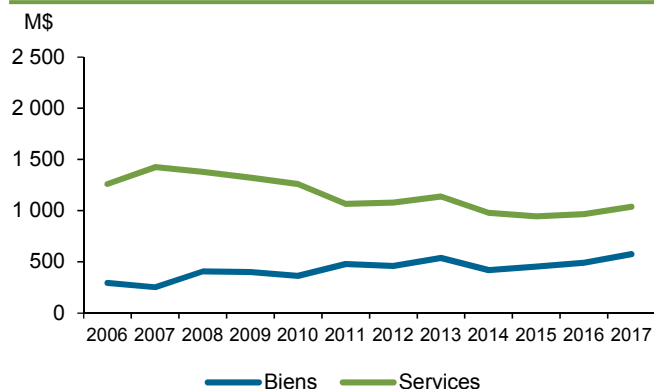
Dépenses en immobilisation, Laurentides, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.2

Dépenses en immobilisation non résidentielle par industrie (SCIAN), Laurentides, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

de biens et 20,0 % du total régional. La construction d'une ligne à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île, la réfection de la centrale hydroélectrique Barrage de Carillon par Hydro-Québec et la construction d'une usine par AP&C Revêtements et poudres avancées sont quelques projets importants de la région.

Les dépenses en immobilisation dans les industries productrices de services, représentant un peu moins des deux tiers de l'investissement régional (64,3 %), sont en hausse de 7,5 % en 2017 et se chiffrent à 1,0 G\$. Cette croissance est supérieure à l'ensemble du Québec (+ 6,6 %). En valeur, la part de la région égale 4,1 % de l'ensemble du Québec (25,2 G\$). Les administrations publiques dominent, avec des dépenses en immobilisation prévues de 348,6 M\$, soit 33,5 % du total des industries productrices de services et 21,6 % du total régional. Les travaux routiers, la construction d'un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ainsi que la reconstruction de l'édifice Athanase-David de la Société québécoise des infrastructures (SQI), à Saint-Jérôme, sont quelques projets parmi les plus importants de la région.

Privé et public

Le secteur privé, qui réalise 48,0 % des dépenses en immobilisation non résidentielle, est en croissance de 7,7 % en 2017, pour s'élever à 775,1 M\$. Cette hausse contraste avec la baisse enregistrée à l'échelle provinciale (– 3,7 %). La région représente 4,4 % du secteur privé québécois (17,7 G\$).

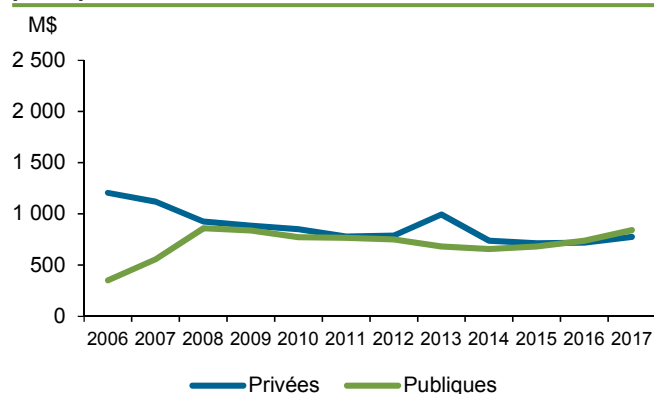
Les dépenses en immobilisation du secteur public affichent une hausse de 13,8 % en 2017, pour s'établir à 841,1 M\$. Cette croissance est légèrement supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 13,5 %). La région accapare 4,1 % des dépenses en immobilisation publique au Québec (20,7 G\$).

Type d'actif

Enfin, la construction compte pour 67,2 % des perspectives de dépenses en immobilisation en 2017 et le matériel et l'outillage pour 32,8 %, comparativement à 65,5 % et 34,5 % respectivement pour l'ensemble du Québec.

Figure 6.3

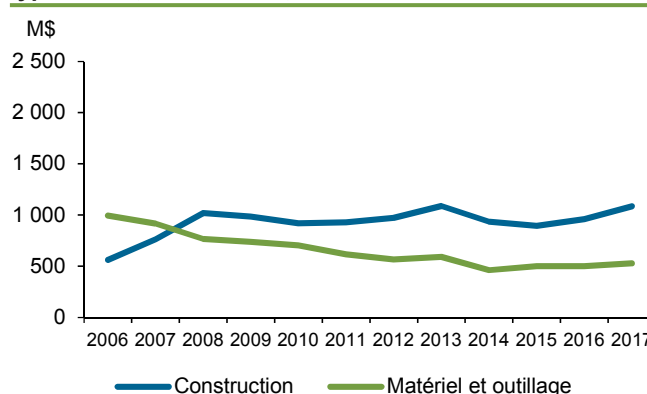
Dépenses en immobilisation non résidentielle, privées et publiques, Laurentides, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.4

Dépenses en immobilisation non résidentielle selon le type d'actif, Laurentides, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Tableau 6.1

Dépenses en immobilisation, Laurentides, 2013-2017

	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^p	2017 ^{pe}	Variation 2017/2016	Part relative dans la région	Part relative dans le Québec
	M\$						%	
Non résidentielle	1 679,0	1 398,5	1 397,3	1 459,0	1 616,2	10,8	100,0	4,2
Industrie (SCIAN ¹)								
Industries productrices de biens	539,1	418,7	453,3	491,3	576,3	17,3	35,7	4,4
Agriculture, foresterie, pêche et chasse ²	31,4	25,3	36,9	29,8	27,8	- 6,6	1,7	4,2
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	7,5	x	x	x	x	..	..	..
Services publics	183,9	200,8	217,4	250,7	323,2	28,9	20,0	5,0
Construction	109,0	x	x	x	x	..	..	..
Fabrication	207,3	108,3	107,7	128,4	141,6	10,3	8,8	4,0
Industries productrices de services	1 139,9	979,7	944,0	967,7	1 039,9	7,5	64,3	4,1
Commerce de gros	39,2	15,3	18,7	13,4	29,2	118,8	1,8	3,7
Commerce de détail	F	81,6	73,7	60,9	63,8	4,8	4,0	6,1
Transport et entreposage	130,2	108,0	136,2	154,0	152,8	- 0,8	9,5	4,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	74,2	85,8	81,1	89,7	92,8	3,5	5,7	3,9
Finance et assurances	x	46,7	48,9	24,2	22,8	- 5,7	1,4	..
Services immobiliers et services de location et de location à bail	120,0	32,4	21,2	55,2	72,8	31,9	4,5	3,0
Services professionnels scientifiques et techniques	12,6	10,5	11,2	9,2	14,8	60,4	0,9	1,8
Gestion de sociétés et d'entreprises	x	x	0,1	0,1	0,2	35,9	0,0	0,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	x	20,5	18,4	22,7	23,6	3,8	1,5	10,5
Services d'enseignement	90,3	98,3	110,2	115,4	93,7	- 18,8	5,8	5,0
Soins de santé et assistance sociale	x	68,5	36,5	29,2	59,0	102,2	3,6	2,4
Arts, spectacles et loisirs	7,1	12,0	16,6	11,7	13,5	15,6	0,8	2,7
Services d'hébergement et de restauration	F	52,4	50,0	58,8	45,4	- 22,8	2,8	7,4
Autres services (sauf les administrations publiques) ³	x	x	5,4	6,6	7,1	8,2	0,4	4,4
Administrations publiques ⁴	388,7	340,4	315,8	316,7	348,6	10,1	21,6	4,3
Type de propriété								
Privé	995,9	740,0	714,0	719,8	775,1	7,7	48,0	4,4
Public	683,0	658,5	683,3	739,2	841,1	13,8	52,0	4,1
Type d'actif								
Construction	1 088,4	936,4	895,2	959,3	1 086,3	13,2	67,2	4,3
Matériel et outillage	590,5	462,1	502,1	499,6	529,9	6,1	32,8	4,0
Résidentielle	2 025,3	2 097,3	1 941,6	2 067,6	..	..	..	9,2
Produits de propriété intellectuelle								
Prospection pétrolière, gazière et minérale	0,9	x	x	x	..	..	..	..
Logiciel	54,6	31,0	41,0	..	..	..	..	2,6

r : révisées; p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.

2. Les dépenses en immobilisations pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.

3. Les dépenses en immobilisations pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

4. Les dépenses en immobilisations pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec*, exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada, et du ministère de la Santé et des Services sociaux; Statistique Canada, dont l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations*, l'*Enquête des permis de bâtir* et le *Recensement de l'agriculture*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005 et modifiées en avril 2015. Deux différences sont à considérer entre ce découpage et celui des régions administratives : dans les régions sociosanitaires, 1) la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule région et 2) le Nord-du-Québec est divisé en trois régions, soit le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James. L'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

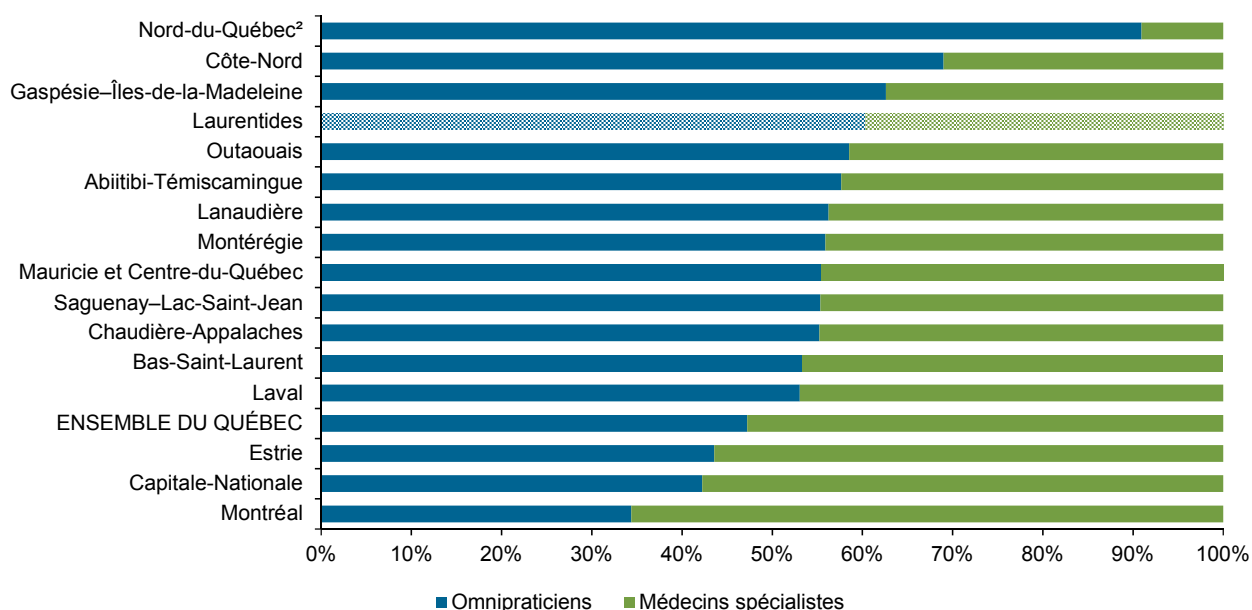
En 2015, dans la région des Laurentides, le nombre de médecins s'établit à 957, ce qui représente un ratio de 1,6 pour 1 000 habitants¹. Au Québec, le ratio est de 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Entre 2011 et 2015, le nombre de médecins a augmenté de 24,1 % dans la région laurentienne. Au Québec, il s'est accru de 9,5 %, portant l'effectif à 19 200. L'accroissement du nombre de médecins dans la région se reflète principalement chez les spécialistes (+ 40,2 %), mais aussi chez les omnipraticiens dont le nombre s'est accru de 15,4 % durant cette période. Au Québec, le nombre de spécialistes a augmenté plus rapidement que celui des omnipraticiens (10,3 % comparativement à 8,6 %).

En 2015, les omnipraticiens sont, en proportion, plus nombreux que les médecins spécialistes dans la région des Laurentides (60,3 % c. 39,7 %). À l'échelle du Québec, les spécialistes constituent 52,8 % de l'ensemble des médecins. Quant aux dentistes, ils étaient 225 dans la région en 2014, soit un ratio de 0,4 pour 1 000 habitants. Au Québec, le ratio était de 0,5.

Figure 7.1

Pourcentage des omnipraticiens et des spécialistes parmi l'ensemble des médecins¹, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2015



1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle elles résident.

Tableau 7.1

Nombre de médecins et de dentistes, région sociosanitaire des Laurentides et ensemble du Québec, 2011, 2014 et 2015

	Nombre de médecins et dentistes ¹				Nombre pour 1 000 personnes ²			
	2011	2014	2015	Variation 2015/2011	2011	2014	2015	Écart 2015-2011
	n			%	n pour 1 000 habitants			points pour 1 000
Laurentides								
Total des médecins	771	903	957	24,1	1,36	1,54	1,61	0,25
Omnipraticiens	500	549	577	15,4	0,88	0,93	0,97	0,09
Spécialistes	271	354	380	40,2	0,48	0,60	0,64	0,16
Total des dentistes	215	225	..	...	0,38	0,38	..	...
Ensemble du Québec								
Total des médecins	17 535	18 857	19 200	9,5	2,19	2,30	2,32	0,13
Omnipraticiens	8 356	8 906	9 071	8,6	1,04	1,08	1,10	0,05
Spécialistes	9 179	9 951	10 129	10,3	1,15	1,21	1,23	0,08
Total des dentistes	3 601	3 746	..	...	0,45	0,46	..	...

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

Du côté du personnel infirmier, la région est desservie, en 2015-2016, par un effectif de 6 017 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux. En raison des modifications apportées à l'organisation des services en 2015, les données de 2015-2016 pour la région des Laurentides ne peuvent pas être comparées à celles des années antérieures. Notons toutefois qu'en 2015-2016, le ratio du personnel infirmier s'élève à 10,1 travailleurs de la santé pour 1 000 habitants, alors qu'il est de 13,8 pour l'ensemble du Québec.

Tableau 7.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier¹, région sociosanitaire des Laurentides et ensemble du Québec, 2011-2012 à 2015-2016²

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Variation ³ 2015-2016/ 2011-2012
	n					%
Laurentides	5 453	5 657	5 854	5 953	6 017	...
Infirmières	1 581	1 614	1 674	1 700	1 689	...
Infirmières cliniciennes et praticiennes	667	707	772	846	896	...
Infirmières auxiliaires	1 130	1 209	1 224	1 218	1 223	...
Préposées aux bénéficiaires	2 075	2 127	2 184	2 189	2 209	...
Nombre pour 1 000 habitants ⁴	9,62	9,84	10,07	10,13	10,13	...
Ensemble du Québec	109 629	111 285	112 973	113 342	113 657	3,7
Infirmières	35 275	35 114	35 011	33 805	33 434	- 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	17 581	18 355	19 474	21 431	22 327	27,0
Infirmières auxiliaires	17 630	18 303	18 655	18 616	18 399	4,4
Préposées aux bénéficiaires	39 143	39 513	39 833	39 490	39 497	0,9
Nombre pour 1 000 habitants ⁴	13,69	13,76	13,85	13,80	13,76	0,5

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).

2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

3. Les données des régions des Laurentides et de Lanaudière de 2015-2016 ne peuvent être comparées avec les données antérieures à la suite de l'intégration d'installations de l'ancien centre de réadaptation en déficience physique (CRDP) Le Bouclier de la région de Lanaudière dans le centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides.

4. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2007 à 2010. Elle propose également une comparaison avec les nouveaux inscrits de la cohorte de l'automne 2001. Les taux de diplomation sont détaillés selon le type de formation (préuniversitaire, technique, accueil ou transition) du programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 3 468 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2010 dans l'ensemble des établissements de la région des Laurentides est de 56,7 %. Ce taux est en baisse de 6,6 points de pourcentage par rapport à la cohorte de 2001. Cette diminution est observée, peu importe le type de formation.

Un taux de diplomation régional plus faible que le taux provincial

Les étudiants des établissements des Laurentides affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec, et ce, de façon plus marquée depuis la cohorte de 2008. Au Québec, sur les 57 806 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2010, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Il s'agit du même taux que l'année précédente. Par ailleurs, depuis 2005, la tendance des taux de diplomation de la province est à la baisse.

Les femmes en tête

Comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région des Laurentides est systématiquement plus élevé que celui des étudiants. L'écart le plus important chez les cohortes observées est constaté pour celle de l'automne 2008, où il s'élève à 15,8 points de pourcentage. Les dernières données disponibles, soit celles de 2010, montrent un écart de 11,8 points, avec un taux de diplomation de 61,5 % chez les étudiantes contre 49,7 % chez les étudiants. Il est à souligner que le phénomène est observé pour tous les types de formation, que ce soit dans la région des Laurentides ou dans l'ensemble du réseau collégial québécois.

Un meilleur taux de diplomation au DEC préuniversitaire

Des 2 045 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC préuniversitaire, à l'automne 2010, 65,9 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation pour les 860 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC technique la même année est plus faible, soit 52,9 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est moins important (563 à l'automne 2010) que celui dans les programmes préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de formation (29,0 % pour la cohorte de 2010).

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Taux de diplomation dans le programme initial

En 2010, le taux de diplomation régional dans le programme où l'étudiant s'est initialement inscrit est de 39,0 %, comparativement à 47,3 % à l'échelle provinciale. Parmi les nouveaux inscrits au collégial dans les Laurentides, 12,0 % obtiennent une sanction dans un autre programme d'un autre type de formation et 5,6 %, dans un autre programme de la même formation.

Taux de diplomation du diplôme d'études professionnelles (DEP)

Parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2010, dans les établissements de la région des Laurentides, 10,8 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (56,7 %) ainsi que de ceux ayant obtenu un DEP (10,8 %) porte à 67,5 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2010 est de 70,5 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,9 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)¹ selon le type de formation à la première inscription au collégial et selon le sexe, Laurentides, cohortes inscrites en 2001 et 2007 à 2010

	2001	2007	2008	2009	2010
	%				
Préuniversitaire	69,4	70,0	67,2	64,6	65,9
Hommes	62,0	64,3	59,3	57,3	60,3
Femmes	73,6	73,0	72,0	69,3	69,6
Technique	63,9	59,6	58,2	57,6	52,9
Hommes	57,9	51,5	52,2	51,8	44,0
Femmes	69,3	65,4	62,5	62,3	58,8
Accueil ou transition	39,8	35,6	30,4	34,6	29,0
Hommes	32,5	27,4	21,8	25,7	25,2
Femmes	50,4	45,0	38,9	43,2	32,4
Ensemble des programmes	63,3	63,0	58,0	57,9	56,7
Hommes	54,6	54,3	48,7	49,7	49,7
Femmes	69,9	68,5	64,5	63,8	61,5

1. Enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales.

Note : À partir de l'automne 2004, les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marie-Hélène Provençal¹, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus. La présente analyse s'intéresse à une partie des diplômés du baccalauréat, soit à ceux qui ont fait leurs études secondaires au Québec. Ceux-ci sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ).

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2016. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le [Panorama des régions du Québec, édition 2017](#).

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2015, parmi les 29 732 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec ayant fait leurs études secondaires au Québec, 1 966 proviennent des Laurentides. Au cours de la période 2011 à 2015, la région voit le nombre de bacheliers augmenter à un taux annuel moyen de 6,3 %, passant de 1 539 à 1 966, alors qu'au Québec l'effectif a crû de 2,4 %. À l'exception de l'année 2012, cette région se démarque par un accroissement continu du nombre de diplômés. Par rapport à 2014, le nombre de diplômés provenant des Laurentides affiche une hausse qui se situe à un niveau nettement plus élevé que celui observé au Québec (+ 7,4 % c. + 0,9 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Laurentides et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011	Part de diplômés en 2015
	n					%		
Laurentides	1 539	1 517	1 807	1 830	1 966	7,4	6,3	100,0
Hommes	553	550	613	631	691	9,5	5,7	35,1
Femmes	986	967	1 194	1 199	1 275	6,3	6,6	64,9
Ensemble du Québec	27 058	26 270	29 560	29 471	29 732	0,9	2,4	100,0
Hommes	10 321	9 958	11 381	11 148	11 224	0,7	2,1	37,8
Femmes	16 737	16 312	18 179	18 323	18 508	1,0	2,5	62,2

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

1. Avec la collaboration de Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans les Laurentides, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2015 est de 64,9 %. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée supérieure à celle du Québec. Entre 2011 et 2015, la région des Laurentides enregistre une augmentation du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 986 à 1 275. L'année 2015 génère une croissance soutenue du nombre de nouvelles bachelnières dans la région (+ 6,3 %), qui s'avère inférieure à celle notée du côté des hommes (+ 9,5 %), mais nettement supérieure à celle des diplômées de l'ensemble du Québec (+ 1,0 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans les Laurentides, la proportion de diplômés issus de ce domaine dépasse celle du Québec en 2015 (65,6 % c. 63,8 %). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe en importance dans la région, ces derniers représentant 18,1 % des nouveaux bacheliers.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études², Laurentides, 2011-2015

	Domaine d'études				Total n
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				
Les deux sexes					
2011	11,7	19,9	65,6	2,8	1 539
2012	11,8	16,8	68,2	3,2	1 517
2013	11,6	17,5	68,7	2,2	1 807
2014	13,2	19,3	65,1	2,4	1 830
2015	14,0	18,1	65,6	2,3	1 966
Hommes					
2011	7,8	35,5	54,2	2,5	553
2012	6,0	33,4	58,8	1,8	550
2013	5,7	31,2	61,3	1,8	613
2014	6,7	35,1	56,6	1,6	631
2015	6,5	36,7	55,1	1,7	691
Femmes					
2011	13,9	11,1	72,0	3,0	986
2012	15,1	7,4	73,5	4,0	967
2013	14,6	10,5	72,5	2,4	1 194
2014	16,6	11,0	69,6	2,8	1 199
2015	18,1	8,1	71,2	2,6	1 275

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômés indéterminés, les totaux en les incluant.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région des Laurentides en 2015, la proportion est de 71,2 % chez les femmes et de 55,1 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent, plus que les hommes, à privilégier les sciences de la santé (18,1 % f c. 6,5 % h), alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (8,1 % f c. 36,7 % h).

L'université de diplomation²

Les nouveaux bacheliers de la région des Laurentides obtiennent leur diplôme en 2015 principalement de deux universités : l'Université de Montréal (28,5 %) et l'Université du Québec à Montréal (22,6 %). Parmi les autres institutions d'enseignement, notons que l'Université du Québec en Outaouais décerne les diplômes à 10,9 % des bacheliers de la région et l'Université de Sherbrooke en attribue à 6,4 %.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Laurentides, 2011-2015

		2011	2012	2013	2014	2015
Université Laval	%	4,8	4,5	5,3	5,2	4,9
Université de Montréal	%	28,3	30,9	25,7	28,5	28,5
École des hautes études commerciales de Montréal	%	6,0	4,8	4,8	3,6	4,3
École Polytechnique de Montréal	%	2,9	2,6	2,8	2,8	3,1
Université de Sherbrooke	%	5,8	6,2	6,0	5,1	6,4
Université du Québec à Montréal	%	23,7	20,8	24,0	23,2	22,6
Université du Québec à Trois-Rivières	%	3,1	1,9	2,9	3,1	2,5
Université du Québec à Chicoutimi	%	0,3	0,6	0,3	0,9	0,8
Université du Québec à Rimouski	%	0,5	—	—	0,6	0,3
Université du Québec en Outaouais	%	7,4	8,0	10,6	10,5	10,9
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	0,7	1,8	0,9	1,3	0,9
École de technologie supérieure	%	4,5	3,4	4,0	3,6	4,3
Télé-université	%	0,7	1,0	0,9	0,9	0,9
Université McGill	%	4,4	5,7	4,4	4,5	4,4
Université Concordia	%	6,7	7,3	6,9	5,8	4,9
Université Bishop's	%	—	—	—	0,4	0,4
Total	n	1 539	1 517	1 807	1 830	1 966

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

2. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Culture et communications

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2015, la région des Laurentides regroupe sur son territoire 25 salles de spectacles, une dizaine d'institutions muséales¹, 9 librairies et 63 écrans répartis dans 9 cinémas. Cette région compte ainsi 9,1 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre inférieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (17,9). L'infrastructure culturelle de cette région est inférieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux salles de spectacles (4,2 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,5), aux institutions muséales (1,9 établissement par 100 000 habitants comparativement à 5,1) et aux librairies (1,5 établissement par 100 000 habitants comparativement à 4,1). Par contre, le nombre d'écrans de cinéma est supérieur à celui établi pour l'ensemble du Québec (10,6 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9).

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Laurentides, 2014 et 2015

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2014	2015		2015	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	27	25	4,1	4,2	7,5
Institutions muséales ²	11	11	2,6	1,9	5,1
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	39	..	..	..	..
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	44	..	..	..	..
Librairies	9	9	2,7	1,5	4,1
Cinémas et ciné-parcs	10	9	8,9	1,5	1,2
Écrans	66	63	8,6	10,6	8,9

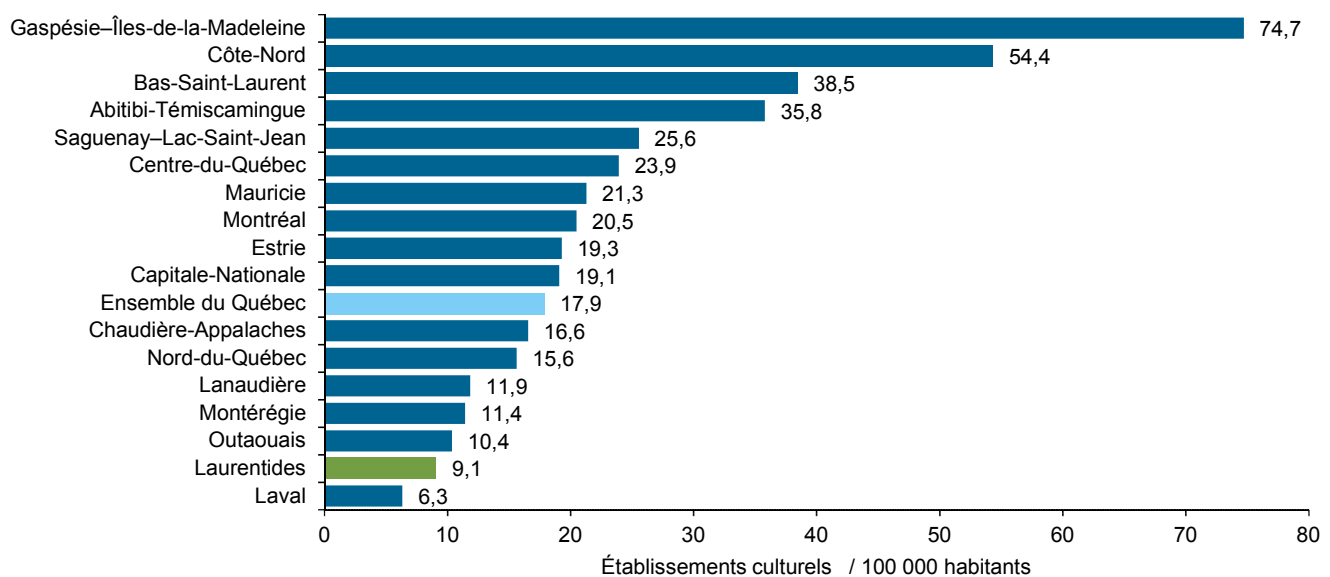
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 9.1

Nombre d'établissements culturels¹ par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2015



1. Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2015 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (371 entrées par 1 000 habitants) est légèrement moindre qu'en 2014 dans le regroupement des Laurentides et de Laval. Par contre, la fréquentation des cinémas (2 452 entrées par 1 000 habitants) et des institutions muséales (203 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2014.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Laurentides et ensemble du Québec, 2014 et 2015

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Laurentides		Ensemble du Québec		
		2015	2014	2015	2014	2015	2015
Spectacles payants en arts de la scène ¹							
Représentations	n	1 040	1,0	1,0	2,1	2,1	5,9
Entrées	n	377 883	373	371	828	816	5,6
Assistance des cinémas							
Entrées	n	1 456 691	2 301	2 452	2 296	2 429	7,3
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	120 583	160	203	1 677	1 696	0,9
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	\$	13 487 974	20 814	22 701	48 414	47 198	3,5

1. Ils incluent les représentations des régions de Laval et des Laurentides.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen

Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Rapport de féminité

Nombre de femmes pour 100 hommes.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

Famille de recensement

Couple marié (avec ou sans enfants), couple en union libre (avec ou sans enfants) ou famille comptant un parent seul.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants

Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrit sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs

Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian

Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime qué-

bécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produite dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les

transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts

sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques

Paielements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières

Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières

Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

sitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisis. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

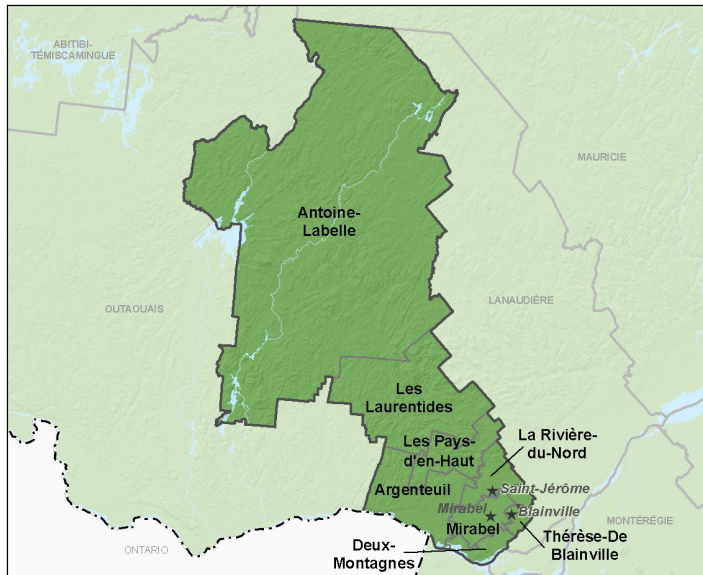
Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur les Laurentides



Superficie en terre ferme (2016) : 20 546 km²

Population (2016^p) : 601 699 habitants

Densité de population : 29,3 hab./km²

Principales municipalités et population (2016^p) :

- Saint-Jérôme 75 716 habitants
- Blainville 57 591 habitants
- Mirabel 51 408 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de matériel de transport
- Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques
- Autres services, sauf les administrations publiques
- Fabrication de produits minéraux non métalliques

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC des Laurentides

	Population au 1 ^{er} juillet	Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²	
	2016 ^p n pour 1 000			2015 ^e \$/hab.	Var. 15/14 %	2014 ^p \$/hab.	Var. 15/14 %	2014 %	
Bas-Saint-Laurent	199 983	- 1,2	8,1	70,5	33 386	- 1,3	24 465	4,0	5,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 232	0,0	7,9	70,5	38 397	0,7	25 331	2,7	5,2
Capitale-Nationale	737 857	7,5	4,6	78,8	47 948	1,4	28 279	3,2	4,8
Mauricie	268 198	2,0	7,1	69,2	32 516	1,5	24 477	3,3	8,0
Estrie	324 009	6,5	6,1	74,5	34 853	1,8	25 365	3,0	7,1
Montréal	2 014 221	10,0	9,5	75,2	62 134	3,5	27 140	1,9	14,7
Outaouais	389 139	8,0	7,2	75,8	31 672	1,7	25 610	2,0	8,0
Abitibi-Témiscamingue	147 982	1,8	6,6	74,5	46 358	- 1,1	27 118	2,1	6,1
Côte-Nord	92 541	- 6,7	8,7 ³	71,4	70 475	- 6,9	27 011	0,2	7,7
Nord-du-Québec	45 107	9,5	8,7 ³	79,6	76 429	- 8,7	24 085	1,3	15,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	91 781	- 5,8	14,6	61,0	31 967	4,6	24 458	4,2	7,6
Chaudière-Appalaches	424 856	5,0	5,5	79,0	37 007	1,1	26 750	5,0	3,8
Laval	429 413	11,2	7,3	79,8	33 644	2,4	26 453	2,0	7,6
Lanaudière	502 152	10,3	6,5	75,9	25 126	1,9	26 108	2,5	6,8
Laurentides	601 699	12,0	5,8	76,4	31 853	2,4	27 654	2,9	6,5
Deux-Montagnes	101 738	7,0	..	79,8	..	..	26 263	2,5	6,4
Thérèse-De Blainville	160 351	6,1	..	80,6	..	..	30 603	3,1	5,1
Mirabel	51 408	37,4	..	83,6	..	..	27 105	1,9	4,9
La Rivière-du-Nord	130 192	22,0	..	75,0	..	..	25 443	2,3	6,9
Argenteuil	32 766	2,5	..	68,1	..	..	23 610	0,7	10,8
Les Pays-d'en-Haut	43 062	12,0	..	70,7	..	..	32 802	2,8	6,8
Les Laurentides	46 777	5,8	..	70,9	..	..	28 315	7,6	7,6
Antoine-Labelle	35 405	0,3	..	63,2	..	..	23 798	3,2	8,4
Montréal	1 536 121	8,9	6,0	78,7	34 812	1,7	28 026	2,7	6,8
Centre-du-Québec	243 798	6,3	5,3	75,0	35 380	0,9	24 888	4,8	6,6
Ensemble du Québec	8 326 089	7,8	7,1	76,1	42 507	1,9	26 857	2,7	8,2

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2016 sont basées sur les comptes rajustés du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision en 2019, lorsque les comptes corrigés du Recensement de 2016 seront disponibles à l'échelle infraprovinciale. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population des régions. Voir l'encadré du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016.

2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Laurentides

Superficie en terre ferme (2016)	20 546 km ²
Population totale (2016 ^p)	601 699 hab.
Densité de population	29,3 hab./km ²
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (2011-2016 ^p) ¹	12,0 %
Taux de faible revenu des familles (2014).....	6,5 %
Emploi (2016)	310,4 k
Taux d'activité (2016)	66,1 %
Taux d'emploi (2016)	62,3 %
Taux de chômage (2016)	5,8 %
PIB aux prix de base par habitant (2015 ^e)	31 853 \$
Revenu disponible par habitant (2015).....	27 654 \$
Variation des dépenses en immobilisation non résidentielle (2017 ^p / 2016 ^p)	10,8 %
Variation des dépenses en immobilisation résidentielle (2016 ^p / 2015).....	6,5 %
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2010)	56,7 %

1. Calculé par rapport à la population moyenne de la période.